



L'eau souterraine dans la gestion intégrée du territoire : miser sur les opportunités régionales

Présenté par la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT)

Olivier Pitre¹, Serge Bastien¹, Geneviève Godbout¹, Vincent Cloutier^{1,2}, Francesca Audet-Gagnon², Jacinthe Châteauvert³, Stanislas Kételers⁴, Claire Firlotte⁵

1. Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT), 2. Groupe de recherche sur l'eau souterraine, Institut de recherche en mines et en environnement – UQAT, 3. Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), 4. Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT), 5. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Direction régionale Abitibi-Témiscamingue

80ème Congrès de l'Association francophone pour le savoir Organisé par le Groupe de recherche interuniversitaire sur l'eau souterraine 7, 8 mai 2012, Montréal, Qc.



Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue



Principales tâches de transfert de connaissances sur l'eau souterraine

- Collaborer quotidiennement avec le groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'UQAT
- Diffusion grand public (forums plan de communication)
- Injecter ces connaissances dans différentes plateformes de concertation régionale:



Organismes de bassin versant, Industrie, Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).



Mise sur pied de la CRRNT d'Abitibi-Témiscamingue



La **Conférence régionale des élus (CRÉ)** de l'Abitibi-Témiscamingue a inscrit dans son *Plan stratégique de développement* 2007-2011, la priorité de développement suivante : *Assurer la protection et la pérennité de la ressource hydrique souterraine.*

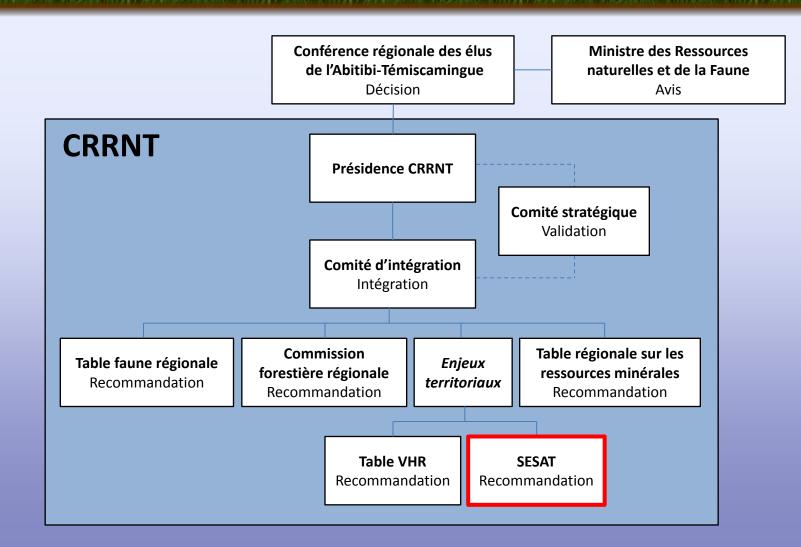
Octobre 2008, la CRÉ met sur pied sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

- Mission: identifier et mettre en œuvre une vision concertée du développement de l'Abitibi-Témiscamingue à partir des ressources naturelles présentes sur le territoire
- Mandat: réaliser, sous l'égide de la Conférence régionale, un Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT)



Organigramme de la CRRNT d'Abitibi-Témiscamingue







Trois enjeux de gestion intégrée des eskers/moraines





Exploitation de sablières sur esker/moraine



Exploitation forestière sur esker/moraine



Dépôts en tranchée sur esker/moraine







Dépôts en tranchée (DET)

Lieux d'enfouissement de matières résiduelles employés jusqu'en 2009.





La majorité des DET du Québec ont du être fermés entre 2006 et 2009 conformément à un resserrement des normes environnementales encadrant l'enfouissement de matières résiduelles.



Les gestionnaires de DET avaient jusqu'à janvier 2009 pour fermer leurs DET dans les conditions prévues par l'ancien règlement. Aucune mesure de qualité d'eau souterraine n'était requise. Le niveau réel de contamination de l'eau souterraine demeure à ce jour inconnu.



45 / 69 anciens DET ont été géoréférencés par le MDDEP.

34 / 45 anciens DET géoréférencés se trouvent sur ou a moins d'un kilomètre d'un esker/moraine*

La présence de la majorité des DET régionaux sur esker/moraine, souvent dans d'anciennes sablières, n'est pas un hasard

Sources:

*Aménagistes des 5 MRC témiscabitiblennes (2009) Liste du 10 février 2010 du système d'aide à la gestion des opérations provenant du MDDEP







<u>Dépôt d'une fiche thématique à la CRRNT</u> <u>Problématiques identifiées</u>

- 1. Caractérisation insuffisante des dépôts en tranchée régionaux
- 2. Risque de contamination des aquifères granulaires par les dépôts en tranchée (DET)
- 3. Absence de suivi environnemental en cours
- 4. Incertitude du mécanisme d'imputabilité





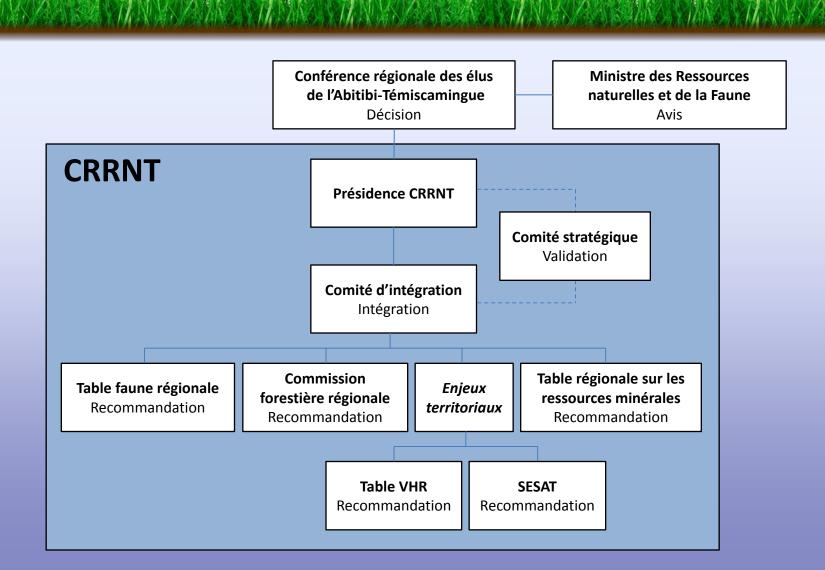
<u>Dépôt d'une fiche thématique à la CRRNT</u> Recommandations

- Acquisition de connaissances quant aux risques de contamination de sources d'eau potable par d'anciens DET.
- Hiérarchisation des anciens DET en fonction de leur potentiel de contamination par jumelage à d'autres couches géomatiques d'aménagement du territoire.
- Mise en œuvre de mesures préventives, coordonnées et hiérarchisées afin de sécuriser les accès à l'eau potable actuels et potentiels.
- 4. Mise en œuvre de mesures préventives, coordonnées et hiérarchisées afin d'aseptiser l'ensemble des anciens DET régionaux.



Élaboration du PRDIRT







Mise en œuvre du PRDIRT



Le PRDIRT a été adopté par la CRÉ d'Abitibi-Témiscamingue en janvier 2011. Sa mise en œuvre fera l'objet d'une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

31 orientations spécifiques de développement ont été priorisées par le comité d'intégration et approuvées par le comité stratégique de la CRRNT. 4 de ces orientations spécifiques concernent l'eau souterraine, notamment:

N°30: Diminution des impacts des exploitations et des dépôts en tranchées sur les eaux souterraines



Mise en œuvre du PRDIRT



2011-2012: Avec le support financier de la CRÉ, la SESAT a pu réaliser un répertoire régional des anciens dépôts en tranchée.

- Emplacement
- •Type de terrain
- Aménagé dans une ancienne sablière (Q2r7, article 47)?
- Présence d'eau souterraine
 à ≤9" de la surface
- Distances séparatrices
- Nb. d'années d'exploitation
- Population desservie
- Conformité règlementaire





Mise en œuvre du PRDIRT



2012-2013: La SESAT entend solliciter l'appui financier de la CRÉ afin de *hiérarchiser* les 69 anciens DET répertoriés selon leur potentiel de contamination. Cet exercice sera réalisé en combinant

le répertoire de la SESAT aux données hydrogéologiques compilées par la CGC/l'UQAT

- •Sur esker/moraine?
- •Sur tronçon aquifère?
- •Indice DRASTIC
- •Proximité de prises d'eau?
- •Piézomètre le plus proche?





Merci à nos partenaires











Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

















